

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 760-2017, 12 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de monsieur Éric Marquis comme sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales et de la Francophonie

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Éric Marquis, délégué du Québec à Chicago, cadre classe 3, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales et de la Francophonie, administrateur d'État II, au traitement annuel de 151 943 \$ à compter du 5 septembre 2017;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Éric Marquis comme sous-ministre adjoint du niveau 1.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67019

Gouvernement du Québec

Décret 761-2017, 12 juillet 2017

CONCERNANT la nomination de monsieur Jean-François Hould comme délégué du Québec à Chicago, aux États-Unis

ATTENDU QUE l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1) prévoit notamment que le gouvernement peut nommer un délégué dans tout pays qu'il désigne, pour représenter, sur le territoire qu'il indique, le Québec dans les secteurs d'activités qu'il détermine et qu'il fixe son traitement;

ATTENDU QUE monsieur Éric Marquis a été nommé délégué du Québec à Chicago par le décret numéro 997-2011 du 28 septembre 2011, qu'il est nommé à d'autres fonctions et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jean François Hould, directeur de cabinet de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, soit nommé délégué du Québec à Chicago, aux États-Unis, chargé de représenter le Québec dans tous les secteurs d'activités qui sont de sa compétence constitutionnelle dans les États suivants : Dakota du Nord, Dakota du Sud, Illinois, Indiana, Iowa, Kansas, Michigan, Minnesota, Missouri, Nebraska, Ohio et Wisconsin, à compter du 5 septembre 2017, aux conditions annexées, en remplacement de monsieur Éric Marquis.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

Conditions de travail de monsieur Jean-François Hould comme délégué du Québec à Chicago

Aux fins de rendre explicites les considérations et conditions de la nomination faite en vertu de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1)

1. OBJET

Conformément à l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (chapitre M-25.1.1), le gouvernement du Québec nomme monsieur Jean-François Hould, qui accepte d'agir à titre exclusif et à temps plein, comme délégué du Québec à Chicago.

Sous l'autorité du sous-ministre du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, ci-après appelé le ministère, et en conformité avec les lois et les règlements qui s'appliquent, monsieur Hould exerce tout mandat que lui confie le sous-ministre.

Monsieur Hould, agent de recherche et de planification socioéconomique, est en congé sans traitement du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la durée du présent mandat.

2. DURÉE

Le présent engagement commence le 5 septembre 2017 et se termine, le cas échéant, conformément aux dispositions des articles 5 et 6.